



Fabienne ZICARO
06 99 41 61 02
cil@scores-decisions.com

L.I&L > 5 Principes Clés

La loi 'Informatique et Libertés' du 06 janvier 1978 modifiée par la loi du 06 août 2004 est applicable dès lors qu'il existe un traitement automatisé ou un fichier manuel (fichier informatique comme fichier papier) contenant des informations relatives à des personnes physiques

1 - FINALITE

Les données recueillies et traitées ne peuvent l'être que pour un usage déterminé et légitime

5 - DROIT des PERSONNES

Informar les personnes sur les objectifs poursuivis, les destinataires des données, leurs droits d'accès et de rectification ainsi que leur droit d'opposition

2 - PROPOR-TIONNALITE et PERTINENCE

Seules doivent être traitées les informations pertinentes et nécessaires au regard des objectifs poursuivis

4 - SECURITE et CONFIDENTIALITE

Prendre les mesures nécessaires pour garantir la confidentialité des données, et éviter leur divulgation à des tiers non habilités

3 - CONSERVATION

Une durée de conservation précise doit être déterminée en fonction de la finalité de chaque fichier, les informations ne peuvent être conservées indéfiniment